

La province Sud ouvre la formation « Responsable de petite et moyenne structure »



Afin de valoriser l'expérience et le parcours des chefs d'entreprises et de les conforter dans leurs relations professionnelles, la province Sud propose un parcours de formation d'accès au titre professionnel de « Responsable de petite et moyenne structure ». La promotion 2023 *Bougainville* sera composée de 9 chefs d'entreprises TPE qui débuteront leur formation mercredi 21 février, pour 6 mois.

Objectifs de cette formation

La province Sud propose ce parcours de formation d'accès au titre professionnel de «Responsable de petite et moyenne structure», pour répondre aux attentes des chefs d'entreprises :

- **Être chef d'entreprise est un métier à part entière**, qui nécessite des compétences très diverses. Au quotidien, dans une petite structure, le chef d'entreprise assure des tâches très différentes les unes des autres, allant du management à la gestion, en passant par le marketing, la logistique ou l'organisation.
- Bien souvent, le chef d'entreprise a acquis ces nombreuses compétences par l'expérience et, pour un certain nombre d'entre eux, **la valorisation de leurs compétences de terrain et de leur parcours professionnel est une demande forte pour faciliter ou conforter leurs relations avec leurs partenaires financiers ou autres (salariés, clients, fournisseurs, créanciers etc.)**

Déroulé et programme de la formation

La formation d'accès au titre professionnel de « Responsable de petite et moyenne structure » (n° RNCP 35646) est une formation de niveau 5 (Bac +2).

- ▶ La formation sera réalisée sur **une période de 6 mois**, du 21 février 2024 au 12 septembre 2024.
- ▶ Elle est dispensée sur **260 heures** au travers de regroupements (216 h), de formations en ligne (21 h) et de suivis individuels (23 h).
Le volume horaire de regroupement et de travail personnel est réduit à son minimum pour tenir compte de l'activité en entreprise.
- ▶ Au préalable, les chefs d'entreprises sélectionnés auront eu un entretien balayant la totalité des **compétences visées afin d'adapter à chacun le dispositif** de présentiel. L'ancrage des compétences se fera grâce aux suivis individuels (environ une demi-journée par mois).
- ▶ **Une participation financière modérée** en complément du financement de la province Sud est demandée au chef d'entreprise (part chef d'entreprise 150 000 F – part province Sud 664 000 F).

La formation est organisée en trois activités qui regroupent 9 compétences :

Diriger une structure avec une équipe

- 1- Développer une vision systémique de la structure dans son environnement.
- 2- Incrire la structure dans son territoire.
- 3- Manager et animer une équipe.

Mettre en œuvre l'objet social de la structure

- 4- Adapter l'offre de la structure à la demande.
- 5- Organiser et développer la diffusion de l'offre.
- 6- Organiser la production.

Établir et présenter un rapport d'activité de la structure

- 7- Analyser le bilan de la structure.
- 8- Analyser le compte de résultat de la structure.
- 9- Rédiger le rapport d'activité de la structure.

+ les 2 modules suivants

- Rappels statistiques, algèbre.
- Préparation aux épreuves du diplôme et au dossier professionnel ; communication et prise de parole.

La province Sud donne rendez-vous à tous les acteurs de cette formation pour son ouverture :

**Le mercredi 21 février 2024
de 7 h 45 à 12 h 45**

**à la direction du Développement Économique et du Tourisme (DDET)
14, rue Frédéric Surleau, Nouméa (Centre-Ville)**

Programme :

- 7 h 45 – 8 h : accueil café en extérieur
- 8 h -8 h 30 : mot d'ouverture (exécutif –DDET)
- 8 h 30 – 8 h 45 : témoignage « inspirant » d'un chef d'entreprise sur son parcours professionnel
- 8 h 45 – 12 h 15 : ateliers avec les chefs d'entreprise
- 12 h 15 : derniers échanges et synthèse autour d'un déjeuner debout
- 12 h 45 : clôture.



